



GRAD-S

FICHE INTERVIEW

SÉRIE ORGANISATIONS PAYSANNES **OP8**

## La FUPRO au Bénin

ORIGINE	COMMENTAIRE	MOTS CLÉS
Interview de Jacques BONOU par Benoît LECOMTE le 23 novembre 2001.	Notre interlocuteur présente les tensions existant entre les bailleurs intéressés par la filière coton au Nord du Bénin et l'organisation faïtière nationale des producteurs concernés par plusieurs produits, comme l'ananas.	agriculture paysanne ; organisations paysannes ; leader paysan ; tensions avec les bailleurs.

Jacques BONOU, paysan secrétaire général de la FUPRO, explique :

”A la FUPRO (Fédération des Unions de Producteurs), nous nous intéressons aux problèmes des fédérations, des unions sous-préfectorales ou des associations qui sont au-dessous de l'organisation faïtière et qui n'ont pas forcément les moyens pour mener leur propre programme jusqu'au bout. En ce qui concerne les zones dans lesquelles il y a des filières organisées comme le coton, on peut aujourd'hui commencer à parler d'une véritable force financière. Mais il y a tout un travail sur la structuration de ces organisations, en particulier sur les filières organisées, car les bénéficiaires vont à 20% des membres alors que les 80% qui produisent le plus n'en profitent pas forcément. C'est toute une problématique et nous sommes en train de chercher les voies et moyens pour, à tout prix, dépasser ce carcan.

Les départements du Sud Bénin n'ont pas de "filières" alors que du Centre au Nord, il y a une seule filière qui est le coton. Alors ils ont tenté de nous diviser. Ils ont voulu trouver un esprit particulier au coton et nous avons réagi à ça. Nous avons vu que cet esprit trouve son développement dans la politique française et nous avons compris que c'était une source importante de division qui pouvait nous mener à l'échec et qu'elle nuirait à l'évolution des Organisations Paysannes (OP) dans la sous-région.

On connaît ce genre de situation ici. Le café à l'époque était très fort chez nous et pourtant les ristournes et consorts ont servi à tous les producteurs de ce pays. On trouve le palmier à huile seulement au Sud mais les ressources que cela a généré ont servi à l'Etat béninois dans son

ensemble pour fonctionner. Et aujourd'hui que le coton est arrivé, pourquoi tairait-on cette coupure? Que les organisations paysannes se réunissent par groupements sur des terrains où on produit du coton, du manioc ou du maïs, cela fait partie de nos idées. Aujourd'hui la zone Sud n'a pas les fonds nécessaires et nous, au niveau national, nous cherchons ensemble quelle stratégie trouver pour nos diverses filières. Nous avons commencé avec l'ananas, nous avons mis en place des comités de pilotage. Nous avons commencé la préparation pour le maïs, le manioc, l'ananas, le café et consort.

Ce n'est qu'aujourd'hui que le gouvernement essaye d'injecter quelque chose mais ce n'est pas suffisant. On les voit déjà venir. Bientôt ils vont nous dire : "*Vous êtes autonomes, vous pouvez vous prendre en charge*". Il faut trouver dès aujourd'hui des actions plus directes pour montrer aux partenaires du Nord où nous en sommes. Ce sera difficile. Des tables rondes, des journées de réflexion sont prévues pour que nous essayions quand même d'étudier la chose.

La coopération française est venue nous dire qu'ils croient beaucoup à la FUPRO, ils ont bien compris que l'organisation faïtière avait telle fonction, telle position. Cependant, ils ont envoyé un "groupe coton" au Bénin pour voir comment les choses se passaient et là, ils ont compris que nous sommes bien avancés. Ils avaient du mal à comprendre comment les paysans béninois s'étaient organisés à ce point. Donc ils ont laissé tomber leur idée d'organiser les producteurs de coton du Nord, à part des paysans des autres régions. Et ils ont commencé par appuyer le programme de consolidation des UDP (Unions Départementales des Producteurs). La France a envoyé un fonds : près de 3 milliards CFA (30 millions FF). Ils ont commencé comme cela à appuyer les Unions. Les Unions aujourd'hui qui n'ont pas eu de programme de consolidation, c'est l'Atlantique, le Zou et le Mono. Les gens du Nord et du Mono produisent du coton et un peu d'autres produits comme au Sud. Le département où on ne produit pas du tout de coton, c'est l'Atlantique.

L'ananas, on en produit assez mais on n'a pas encore réussi son exportation durable, on n'a pas encore de correspondants réguliers en France. Comment organiser cette filière depuis le champ, l'ensachage, le conditionnement, le coût,... ainsi de suite? Comment avoir une qualité régulière et des contrats en bonne et due forme, des grosses quantités, signer des contrats de plusieurs années, s'assurer qu'au niveau du département il y a des Unions sous-préfectorales qui sont soutenues par un crédit de tel nombre d'années d'une façon régulière? Le problème n'est pas la remise en cause de la qualité de l'ananas du Bénin qui a fini premier mais c'est les appuis. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est que les nantis, les cadres qui ont acheté des domaines et qui ont réussi à avoir des financements auprès des banques et qui ont des bonnes exploitations, échouent vite car lorsque tu signes un contrat et qu'il y a un problème à la production d'ananas, ils n'y peuvent rien. De leur côté, les petits producteurs ne sont pas appuyés pour qu'ils pérennisent la chose. Nous sommes en train de tout faire pour que cela puisse réussir, en essayant de poser tous les problèmes que nous trouvons pour qu'on nous aide à élaborer un projet de financement pour que les choses bougent. »